|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** | | |
| Circulaire administrative  **CACE/995** | | Le 21 septembre 2021 |
|  | | |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT** | | |
|  | | |
| Objet: | **Réunion de la Commission d'études 4 des radiocommunications (Services par satellite), Réunion électronique, 5 novembre 2021** | |
|  |

# 1 Introduction

La présente Circulaire administrative vient compléter les renseignements fournis dans la Circulaire administrative [CACE/989](https://www.itu.int/md/R00-CACE-CIR-0989/en). En raison de la persistance des circonstances exceptionnelles dues à la flambée de la maladie à coronavirus ([COVID-19](https://www.itu.int/en/Pages/covid-19.aspx)), les États Membres de l'UIT ont été consultés, sous couvert de la Circulaire administrative CACE/989, sur la question de savoir si la réunion de la Commission d'études 4 pouvait être organisée de manière entièrement électronique (réunion virtuelle/participation à distance uniquement) à la date prévue du 5 novembre2021 et si cette réunion pouvait se tenir exceptionnellement en anglais uniquement. La date limite de soumission des réponses à ces deux consultations était le 11 septembre 2021.

# 2 Résultats du processus de consultation

La présente Circulaire administrative a pour but de rendre compte des résultats de ces deux consultations.

Le Département des commissions d'études des radiocommunications n'a reçu aucune objection à l'encontre de l'organisation de la réunion de la Commission d'études 4 de manière virtuelle le 5 novembre 2021. En conséquence, la réunion de la Commission d'études 4 aura lieu de manière virtuelle.

Le Département des commissions d'études des radiocommunications a été saisi d'une demande visant à organiser la réunion virtuelle de la Commission d'études 4 dans les six langues officielles de l'Union. En conséquence, la réunion de la Commission d'études 4 du 5 novembre 2021 se tiendra dans les six langues officielles de l'Union.

Pour toute question complémentaire relative à la présente Circulaire administrative, veuillez contacter M. Nelson Malaguti, Conseiller de la Commission d'études 4, à l'adresse [nelson.malaguti@itu.int](mailto:nelson.malaguti@itu.int).

Mario Maniewicz  
Directeur